

News

BCLP CONSEIL DES BANQUES DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT OENOTOURISTIQUE DU CHÂTEAU LÉOGNAN EN GIRONDE

May 03, 2022

SUMMARY

BCLP a conseillé la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine (en qualité d'arrangeur) ainsi que la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou Charentes, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et La Banque Postale dans le cadre du financement du développement oenotouristique du Château Léognan en Gironde.

Le Groupe BMF, groupe familial intervenant sur un large spectre des métiers de l'immobilier (l'investissement patrimonial, l'hôtellerie, la promotion et la valorisation immobilière), s'est associé aux côtés de Chantal et Philippe MIECAZE, propriétaires du Château Léognan depuis 2006, afin de transformer et moderniser ce domaine viticole pour l'inscrire dans un projet oenotouristique hôtelier et viticole d'envergure.

Avec cette opération, le Château Léognan offrira à compter du printemps 2023 une offre touristique complète. Au cœur des 70 hectares du Domaine, près de 10 hectares seront consacrés à la production du Grand Vin du Château Léognan. Des investissements permettront d'accélérer la commercialisation du Grand Vin du Château Léognan et de celle des autres marques viticoles du Domaine. L'activité hôtelière haut de gamme sera confiée en gestion au groupe MILLÉSIME.

L'équipe de Bryan Cave Leighton Paisner, composée d'Olivier Borenstejn, associé, de Cyrille Rumen, conseil et de Gwenaël Fassot, collaborateur, a conseillé la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine (en qualité d'arrangeur, avec une équipe menée par Hervé Lucas) ainsi que la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou Charentes, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et La Banque Postale, pour la mise en place de plusieurs crédits senior.

L'étude Vidalenc, Arnal & Lagrange, représentée par Mathieu Lagrange, a conseillé le pool bancaire sur les aspects immobiliers.

Le Groupe BMF était conseillé par le cabinet Ockham Avocats, avec une équipe menée par David Guez, associé, et par l'étude Monceau Notaires, représentée par Matthieu de Saint-Marc sur les aspects financement. Pierre-Emmanuel Pinlon de l'étude Sallon Dauriac est également intervenu sur les aspects liés à l'acquisition.

L'équipe du Groupe BMF était pilotée par Antoine Ménard, Directeur Général Délégué et Justine Souchay, Directrice Juridique Corporate.

Chantal et Philippe Miecaze étaient conseillés par PwC Bordeaux dont l'équipe était composée de Julien Détis et Mélina Ferreira pour les aspects corporate et de Thierry Droulez pour les aspects fiscaux, ainsi que par le Groupe Notmos, notaires, représenté par Martine Verdon pour la cession du foncier.

RELATED PRACTICE AREAS

- Real Estate
- Hotels and Hospitality
- Private Equity
- Finance
- Food & Agribusiness

MEET THE TEAM



Olivier Borenstejn

Paris

olivier.borenstejn@bcplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 04](tel:+33(0)144177704)



Cyrille Rumen

Paris

cyrille.rumen@bcplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 06](tel:+33(0)144177706)



Gwenaël Fassot

Paris

gwenael.fassot@bcplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 76 43](tel:+33(0)144177643)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be "Attorney Advertising" under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP's principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.